

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CITOYENS DE LA**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

**Intéressés par une demande de dérogation mineure  
concernant l'immeuble situé au 15 chemin Fortin**

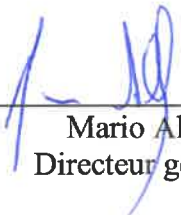
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné directeur général, de la susdite municipalité, que:

Le conseil municipal de la Municipalité de Pontiac statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 11-24, pour la propriété ci-haut mentionnée, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 14 juillet 2026 à compter de 19 h 30, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage détaché d'une superficie de 111,48 m<sup>2</sup> (30' x 40'), alors que la superficie maximale autorisée est de 90 m<sup>2</sup>.

Lors de cette assemblée du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 30<sup>ième</sup> jour du mois de juin de l'année deux-mille-vingt-six.



---

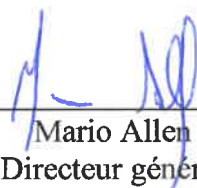
Mario Allen  
Directeur général

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en l'affichant dans le site internet de la Municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 30<sup>ième</sup> jour du mois de juin deux-mille-vingt-six.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30<sup>ième</sup> jour du mois de juin deux-mille-vingt-six.*



---

Mario Allen  
Directeur général